



## Du grain à moudre : fiche pédagogique

### Introduction

Depuis le début de l'année 2022, un groupe d'étudiant-e-s se rassemble autour de la création du « Monde allant vers », un podcast au cœur du campus. Du choix des sujets à l'enregistrement, ce sont elles et eux qui sont à la barre !

Ce projet a pour objectifs tant de favoriser la réflexion critique, nourrir une dynamique d'émancipation, et permettre l'expression collective des étudiant-e-s qui réalisent le podcast que d'aboutir à la production de contenus à destination d'autres jeunes.

Comme la plupart des productions de la FUCID, les épisodes de ce podcast s'inscrivent dans une ligne éditoriale qui vise à porter un regard critique sur le monde et notre modèle de développement, et à s'engager pour un monde plus

juste, solidaire et écologique. Cette ligne éditoriale a donc comme thématique principale une « juste transition » qui se déploie via quatre portes d'entrée : les rapports Nord-Sud, les échanges de savoirs, les utopies concrètes et l'engagement<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, « Le Monde allant vers » compte plusieurs épisodes<sup>2</sup> qui peuvent s'écouter seuls ou être accompagnés d'une animation qui permet d'aller plus loin en questionnant et débattant des sujets abordés. Ceci est la fiche pédagogique pour réaliser l'animation qui accompagne l'épisode « Du grain à moudre ».

#1 Pour en savoir plus sur la ligne éditoriale de la FUCID : <https://www.fucid.be/notre-ligne-editoriale/>

#2 Pour retrouver tous les épisodes du « Monde allant vers » : <https://www.fucid.be/autres-publications/>

### OUTIL PÉDAGOGIQUE 2022 | 02

FUCID ASBL | Rue de Bruxelles 61, 5000 Namur  
 info@fucid-unamur.be | 081/356 800  
 Numéro d'entreprise : BE0416.934.803  
 Compte en banque : BE45 0013 1728 8389



Avec le soutien de la  
**FÉDÉRATION**  
 WALLONIE-BRUXELLES

## Fiche technique

### THÉMATHIQUES

Géopolitique et sécurité alimentaire.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ancrée dans une dynamique d'éducation permanente, cette animation a pour objectifs principaux de :

- Appréhender les enjeux liés aux impacts de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire, plus particulièrement dans les pays du « Sud ».
- Questionner et approfondir ces thématiques en favorisant la construction de savoirs communs et l'échange d'opinions entre les participant-e-s.

### PUBLIC

De 16 à 99 ans.

### NOMBRE DE PARTICIPANT-E-S

- De 6 à 18 participant-e-s pour former 3 groupes de minimum 2 personnes et pour que chaque personne puisse s'exprimer pendant minimum 2 minutes lors du temps 3 (débatte/questionner).
- 1 animateur-riche minimum.

### DURÉE

1h30 avec possibilité de prolonger en fonction du nombre de participant-e-s ou de l'approfondissement de la conclusion (voir « Pour aller plus loin »).

### LIEU

L'animation doit être réalisée dans une salle spacieuse : les participant-e-s doivent pouvoir être assis-e-s en cercle sur des chaises et se déplacer lors du temps 3 (débatte/questionner). Si possible, privilégier une salle ayant une bonne acoustique pour que le temps 1 (écouter) se déroule dans les meilleures conditions.

### MATÉRIEL

Sont fournis :

- La fiche pédagogique
- Un lien vers le podcast hébergé sur Internet : <https://podcast.ausha.co/le-monde-allant-vers/du-grain-a-moudre>
- Des fiches-outils « je suis tout à fait d'accord » et « je ne suis pas du tout d'accord »
- Une fiche-outil énonçant les principes de discussion en groupe

À prévoir par l'animateur-riche :

- Du matériel pour écouter le podcast : un ordinateur ou téléphone avec l'épisode et un baffle
- Des feuilles de papier et des bics pour tou-te-s les participant-e-s

## Déroulement

### INTRODUCTION (10 MIN)

L'animateur-riche annonce l'objectif et le cadre de l'animation (durée, déroulement, provenance de l'outil). Si le groupe ne se connaît pas, l'animateur-riche fait un tour de table des prénoms et/ou une activité « brise-glace » rapide et éventuellement une météo d'accueil pour connaître l'humeur du groupe.

### TEMPS 1 : ÉCOUTER (20 MIN)

L'ensemble des participant-e-s écoute l'épisode « Du grain à moudre » du podcast « Le monde allant vers », support de cette animation.

Durant cette étape, les participant-e-s peuvent prendre note des questions de compréhension qui leur viennent : il peut s'agir de mots de vocabulaire ou encore d'idées développées par l'intervenant qui nécessitent des clarifications.

### TEMPS 2 : CLARIFIER (15 MIN)

Les participant-e-s sont divisé-e-s en trois groupes. Pendant quelques minutes, les participant-e-s discutent en groupes de l'épisode écouté et mettent en commun ce qu'ils-elles ont compris à partir des questions suivantes :

- De quoi parle l'épisode ?
- Quelles sont les thématiques abordées ?
- Quels sont les faits et les concepts évoqués ?
- Quelles sont les opinions avancées ?

Si des incompréhensions émergent et que personne dans le groupe ne sait y répondre, le groupe en prend note.

Ensuite, les groupes se rassemblent et chacun des groupes nomme aux autres les incompréhensions qui lui restent. Les personnes des autres groupes y répondent si elles le peuvent. L'animateur-riche peut également compléter la compréhension des participant-e-s en se basant sur les éléments d'aide à la compréhension (point 3 de ce guide d'animation).

Note : Ce temps doit être assez rapide : il ne s'agit pas encore de débattre mais bien de s'assurer que tou-te-s les participant-e-s possèdent une base commune de compréhension de l'épisode et des sujets qu'il traite pour la suite de l'animation.

### TEMPS 3 : DÉBATTRE / QUESTIONNER (40 MIN)

Les participant-e-s sont amené-e-s à se positionner autour de différentes questions soulevées par l'épisode à partir d'un débat mouvant.

D'un côté de la pièce se trouve un papier sur lequel est écrit « je suis tout à fait d'accord », et de l'autre côté de la pièce, un autre papier indiquant « je ne suis pas du tout d'accord ». Entre les deux, il faut imaginer une ligne qui représente le continuum des opinions possibles entre ces deux extrêmes.

Tou-te-s les participant-e-s sont rassemblé-e-s debout au centre de la pièce. L'animateur-riche propose une affirmation et les participant-e-s sont invité-e-s à se placer sur ce continuum après une minute de réflexion. L'animateur-riche propose ensuite aux personnes positionnées aux extrémités d'énoncer en premier leur avis pour démarrer la discussion. Tout le monde peut réagir : chaque personne qui souhaite s'exprimer lève la main et l'animateur-riche distribue la parole (et veille à ce que celle-ci circule pour que chacun-e ait la place pour s'exprimer). Les prises de parole suivent les principes de discussion en groupe (voir fiche-outil). Les participant-e-s ont la possibilité de changer de place le long du continuum si des prises de parole les font revoir leur position.

Quand le débat s'épuise faute d'arguments ou d'opinions divergentes, l'animateur-riche passe à l'affirmation suivante à soumettre au débat. Si le temps le permet et/ou si l'animateur-riche l'estime adéquat, les participant-e-s peuvent aussi soumettre des affirmations au débat.

Propositions d'affirmations :

- Chaque pays devrait produire les aliments nécessaires pour ses propres habitant-e-s.
- Il ne devrait pas y avoir de spéculation sur les ressources de première nécessité (matières

- premières considérées comme essentielles pour vivre décemment) comme la nourriture.
- C'est bien que chaque pays se spécialise dans la production de certains produits.
- On devrait cesser tout acte commercial avec la Russie pour la contraindre à cesser la guerre.
- La sécurité alimentaire est l'enjeu sociétal le plus important des prochaines années.
- Le meilleur outil pour agir sur les questions de sécurité alimentaire, c'est les choix de consommation qu'on fait quotidiennement.
- Il faut payer de manière égale tou-te-s les agriculteur-ric-e-s du monde.

- C'est bien de mettre en concurrence les agriculteur-ric-e-s du monde entier : ça les pousse à donner le meilleur d'eux-mêmes.

## CONCLUSION (5 MIN)

L'animateur-ric-e fait un tour de parole pour que chacun-e puisse exprimer ce avec quoi il ou elle ressort de cette activité : un ressenti, une information ou une réflexion qui a été partagée. L'animateur-ric-e conclut en proposant aux participant-e-s quelques pistes de réflexion et d'engagement (voir « Pour aller plus loin »).

## Éléments d'aide à la compréhension

### L'INTERVENANT

#### François Grenade

Après des études de sciences politiques et un master en sciences de la population et développement, François Grenade travaille depuis plus de 10 ans dans le domaine de la coopération au développement en Belgique. Il est aujourd'hui chargé de recherche et de plaidoyer chez Iles de Paix, ONG qui agit avec les citoyen-ne-s pour la promotion des systèmes alimentaires durables et pour le respect des droits des agriculteurs et des agricultrices au moyen de la transition agroécologique.

### LEXIQUE

#### PAC (politique agricole commune)

En 1962, l'Union européenne met en place une politique agricole commune (PAC). Celle-ci est créée pour « relancer la production alimentaire du continent dévasté par la guerre, tout en assurant des revenus satisfaisants aux agriculteurs et des prix convenables aux consommateurs »<sup>3</sup>. Au fil des années et des révisions de la PAC, elle s'est transformée, notamment pour s'intéresser

« au développement rural, à la protection de l'environnement, de la biodiversité, du bien-être animal et, enfin, ces dernières années, à la lutte contre le réchauffement climatique »<sup>4</sup>. Fixant des règles et des outils pour encadrer l'agriculture européenne, c'est donc à ce jour l'une des principales politiques de l'Union européenne.

Cependant, de nombreuses critiques sont formulées quant à la façon dont ces questions sont gérées et aux politiques réellement mises en place dans ces diverses matières. Parmi elles, on retrouve « l'abandon d'un vrai projet agricole européen et la priorité donnée au marché européen, la mauvaise répartition des aides et le fait que la PAC soutient (*sic*) trop souvent l'agriculture industrielle, celle qui détruit diversité, emploi et environnement »<sup>4</sup>. La PAC est donc aujourd'hui loin d'aller dans le sens d'une résilience agricole forte et du soutien aux agriculteur-ric-e-s.e).

<sup>#3</sup> Lequeux Vincent, 2022, « La politique agricole commune en 3 minutes », <https://www.toutteleurope.eu/agriculture-et-peche/la-politique-agricole-commune-en-3-minutes/>

<sup>#4</sup> Région Wallonne, 2022, « Politique agricole commune 2023-2027 : la Région a défini ses orientations stratégiques », <https://www.wallonie.be/fr/actualites/politique-agricole-commune-2023-2027-la-region-defini-ses-orientations-strategiques>

<sup>#5</sup> Desgain Stéphane, 2010, « La PAC, de moins en moins politique, de moins en moins commune... », <https://www.cncd.be/La-PAC-de-moins-en-moins-politique>

## Résilience agricole

Il s'agit de la capacité d'un agrosystème « à s'adapter aux perturbations ou à revenir à un régime de routine face à un milieu changeant. Les perturbations de nature et d'intensité variables sont de deux types : Les aléas qui ont un impact immédiat (de l'ordre du jour) pouvant se prolonger sur des mois voire des années [et] Les changements qui relèvent de tendances et dont l'impact est plus progressif sur des échelles de temps plus longue[s] de l'ordre de la décennie »<sup>6</sup>. En effet, la production agricole est « fortement tributaire des ressources naturelles disponibles et des conditions climatiques »<sup>7</sup> mais elle l'est également des changements climatiques et environnementaux plus lents ainsi que des systèmes politiques et économiques qui la régulent. Des façons d'augmenter la résilience agricole sont par exemple de diversifier les cultures (donc d'éviter les monocultures), favoriser des semences adaptées au climat ainsi que des plantes résistantes à la sécheresse dans les zones plus arides, diminuer ou supprimer la dépendance aux intrants externes (fertilisants, pesticides), etc.

## Sécurité alimentaire

En 1996, lors du Sommet mondial de l'alimentation, une définition a été adoptée par un consensus international : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »<sup>8</sup>. La sécurité alimentaire repose donc sur 4 piliers : la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité.

Cependant, ce concept est critiqué par le monde paysan qui lui trouve un angle mort de taille : en ne prenant pas en compte la provenance, les conditions de production et de commercialisation des denrées alimentaires, ce concept accompagne en réalité une vision néolibérale des politiques agricoles. Les paysan-ne-s du monde entier sont mis-e-s en concurrence et contraint-e-s à se soumettre aux logiques de marché : produire ce qui rapporte le plus en utilisant des techniques qui leur permettent de rester compétitif-ve-s sur le marché alimentaire. C'est pourquoi certain-e-s

préfèrent se référer au concept de souveraineté alimentaire.

État de la sécurité alimentaire<sup>9</sup> : en 2021, 2,3 milliards de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave et l'insécurité alimentaire grave concernait 11,7% de la population mondiale. Aussi, entre 702 millions et 828 millions de personnes souffraient de la faim. Ce chiffre a subi une nette augmentation en conséquence de la pandémie de Covid-19. « L'aggravation de la faim à l'échelle mondiale en 2021 témoigne d'inégalités qui se sont accentuées entre et dans les pays »<sup>10</sup>. De plus, en 2020, près de 3,1 milliards de personnes ne pouvaient pas se permettre une alimentation saine.

## Souveraineté alimentaire

Introduite par *Via Campesina*, un mouvement paysan international, la souveraineté alimentaire désigne « le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires »<sup>11</sup>. Elle s'intéresse donc non seulement à l'alimentation en tant que telle, mais aussi au modèle économique qui l'entoure : sa provenance, sa production et sa distribution. Elle ne s'oppose pas aux échanges internationaux mais priorise la production locale par rapport à l'exportation afin de rompre avec des logiques néolibérales, et donc de garantir un salaire juste et une vie digne aux paysan-ne-s. En plaçant « la gestion des territoires, des terres, des pâturages, de l'eau, des semences, du bétail et des ressources

#6 Martin Guillaume, Coroller Myriam, de Oliveira Léa, et Perrin Augustine, 2022, « Résilience des systèmes agricoles : Définition. Dictionnaire d'agroécologie », <https://dicoagroecologie.fr/dictionnaire/resilience-des-systemes-agricoles/#:~:text=La%20r%C3%A9silience%20d'un%20agrosyst%C3%A8me,face%20%C3%A0%20un%20milieu%20changeant>

#7 OCDE, « La gestion des risques et la résilience », <https://www.oecd.org/fr/agriculture/sujets/gestion-des-risques-et-resilience/>

#8 Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, 2012, « S'entendre sur la terminologie », <https://www.fao.org/3/MD776F/MD776F.pdf>

#9 FAO, PAM, FIDA, UNICEF et OMS, 2022, « Résumé : L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde », <https://www.fao.org/3/cc0640fr/cc0640fr.pdf>

#10 *Idem*, p.5

#11 Réseau pour une alimentation durable, « La souveraineté alimentaire, qu'est-ce que c'est ? », <https://foodsecurecanada.org/fr/qui-sommes-nous/la-souverainete-alimentaire-quest-ce-que-cest#:~:text=%22La%20souverainet%C3%A9%20alimentaire%20est%20le,qui%20rassemble%20des%20millions%20de>

halieutiques<sup>12</sup> dans les mains des producteurs locaux »<sup>13</sup>, la souveraineté alimentaire déplace le pouvoir et la prise de décision et met l'accent sur la démocratie. Et en utilisant « les apports de l'environnement selon des pratiques de cultures et de production agro-écologiques diversifiées et faibles consommatrices d'intrants »<sup>14</sup> la souveraineté alimentaire entend améliorer la résilience et l'adaptation, particulièrement face au changement climatique.

#12 Qui concerne la pêche

#13 Groupe de Travail sur la Souveraineté Alimentaire (GTSA) de ritimo, 2020, « Le piège des concepts entre «sécurité alimentaire» et «souveraineté alimentaire» : où se positionnent les peuples ? », <https://www.ritimo.org/Le-piege-des-concepts-entre-securite-alimentaire-et-souverainete-alimentaire-ou>

#14 Idem

## Pour aller plus loin

### À LIRE

La revue « Transitions : Guerre en Ukraine et spectre de la faim » d'Iles de Paix (2022) ([https://www.ilesdepaix.org/wp-content/uploads/2022/06/Transitions\\_135\\_WEB\\_VF.pdf](https://www.ilesdepaix.org/wp-content/uploads/2022/06/Transitions_135_WEB_VF.pdf))

Le livre « Vandana Shiva : victoires d'une Indienne contre le pillage de la biodiversité » de Lionel Astruc (2011)

Le numéro « Agroécologie : enjeux et perspectives » de la collection « Points de vue du Sud » du CETRI (2014)

Le numéro « Les Nouveaux territoires de l'agrobusiness » de la collection « Points de vue du Sud » du CETRI (2019)

Le numéro « Vendre à prix juste » du magazine « Supporterres » de SOS Faim (2022)

### À ÉCOUTER

Le podcast « Champ d'actions » de SOS Faim (<https://www.sosfaim.be/podcasts/>)

L'épisode « Crise de l'eau, guerre en Ukraine... Menace sur notre souveraineté alimentaire » re-diffusion de l'émission « L'invité(e) des Matins » du 1er novembre 2022 sur France Culture (<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/l-invite-e-des-matins/crise-de-l-eau-guerre-en-ukraine-menace-sur-notre-souverainete-alimentaire-7216200>)

### À VOIR

Le film « Je mange donc je suis » de Vincent Bruno (2009) (<https://www.cncd.be/Je-mange-donc-je-suis-Le-film>)

La mini-série documentaire « Foodorama : un voyage au cœur de l'alimentation durable » (2022) (<https://www.facebook.com/wat.ch/129961060352145/527969718661552/>)

### PISTES D'ACTION/D'ENGAGEMENT

Soutenir une association

- <https://www.ilesdepaix.org/agir/>
- <https://www.fian.be/-Agir-?lang=fr>
- <https://www.sosfaim.be/nous-soutenir/>
- <https://terre-en-vue.be/presentation/article/s-impliquer>
- <https://agirpourelapaix.be/volontaires/groupe-de-travail/>

Rejoindre un Groupe d'Achat Solidaire de l'Agriculture Paysanne (GASAP)

- <https://asblrcr.be/collectifs-citoyens/gac/>

Rejoindre une coopérative ou y faire ses courses

- <https://paysans-artisans.be/magasins-et-points-de-raliment/>
- <https://www.agricouvert.be/>
- <https://www.collectif5c.be/nos-membres>

Découvrir les initiatives mises en place près de chez soi

- <https://asblrcr.be/cartographie/>

Construire la résilience alimentaire autour de Namur

- <http://canamuroise.canalblog.com/pages/devenir-ambassadeur-de-la-can/39211070.html>

Participer à l'organisation d'un festival de films autour des enjeux de l'agriculture paysanne

- <https://festivalalimenterre.be/agir-avec-nous/>

Organiser des mobilisations

- <https://www.brigadesactions paysannes.be/nos-actions/>

*Je suis tout à fait d'accord*

*Je ne suis pas du tout d'accord*

# Principes de discussion en groupe



Écouter avec *attention*



Parler avec *intention*



Être *bienveillant·e*



Se faire *confiance*